



Décembre 2013

Décembre offre une palette d'évènements en tous genres : le choix, vous l'avez, alors puisez au gré de vos envies !

➤ **Administration communale : congés annuels**

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés les 25 et 26 décembre 2013 ainsi que le 1^{er} janvier 2014. Toutefois, les bureaux seront accessibles les 24 et 31 décembre 2013 de 9H00' à 12H00'.

➤ **Demandez votre Kids-ID à temps**

Les vacances de Noël approchent à grands pas et sont synonymes de périodes de congés au cours desquelles les parents se rendent souvent à l'étranger avec leurs enfants. S'ils voyagent en Europe, ils ont bien entendu besoin d'une Kids-Id pour leurs enfants. Si votre enfant possède déjà ce document, pensez à vérifier sa date de péremption. Cette carte coûte 6 € et est valable 3 ans. Le délai de livraison est de +/- 3 semaines.

Toutefois, si les parents attendent trop longtemps avant de la demander, ils doivent avoir recours à la procédure d'urgence plus onéreuse, soit 112 € en urgence et 176 € en extrême urgence).

Le moment nous semble dès lors opportun pour rappeler que ce document d'identité existe et qu'il est nécessaire de ne pas tarder à le demander. **Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser au guichet du secrétariat communal ou par téléphone au 086/36.61.36 ou 36.63.57.**

➤ **Accueil « Petite enfance »**

Les places d'accueil pour les tous petits sont généralement très convoitées. Dès le mois de **janvier 2014**, quelques **nouvelles places** seront disponibles auprès d'une gardienne ONE sur notre commune. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'Administration communale auprès de **Nathalie DONIS au 086/36.61.36.**

➤ **Ouverture de la Sittelle pendant les vacances de Noël**

La Sittelle sera ouverte pendant les vacances de Noël **uniquement** les lundi 23 et mardi 24 décembre 2013 le 24/12 : fermeture à 16H00') ainsi que les jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2014.

La date butoir d'inscription est fixée au **13 décembre 2013**. Les thèmes seront: «Devinez qui est sur son traîneau...» et «L'hiver au bout des doigts».

Pour tout renseignement : 0471/35.60.93.

W A L L O N I E

AVIS D'ENQUETE

Projet de

Schéma de développement de l'espace régional

(S.D.E.R.)

Par décision du 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER).
Avant de procéder à l'adoption définitive de ce document, le Gouvernement a chargé le Ministre du Gouvernement wallon, Philippe Henry d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014 en application des dispositions du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUPE).

Le projet de SDER fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.
Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont :

- Le diagnostic territorial de la Wallonie;
- Le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER);
- Le résumé non technique et l'évaluation des incidences du projet de SDER

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet <http://SDER.wallonie.be> et à l'Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 Ouffet, durant les jours et heures d'ouverture des bureaux, du lundi au samedi de 09 heures à 12 heures, ou sur rendez-vous Tél. 086/36.61.36. auprès de Madame HENROT ou Monsieur LABORY.

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le 13 janvier 2014 par courrier électronique à l'adresse SDER@ICEDD.be , par télécopie au 086/36.73.79, par courrier ordinaire ou formulées au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, au collège communal, avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de la dite enquête.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme.

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 13 janvier 2014 à 15 heures à l'Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET.
Ouffet, le 22 NOVEMBRE 2013.

Le Directeur général,
(S) H. LABORY

Par le Collège,

La Bourgmestre,
(S) C. MAILLEUX-CASSART

➤ **Taxe immondices, poubelles à puce et changements d'adresses (déménagements)**

Lors de tout déménagement, diverses formalités sont requises, tout d'abord au niveau de la nouvelle administration communale mais également, en général, auprès de divers organismes tels que : distribution d'eau, d'électricité, etc.

Pour ce qui concerne la gestion des poubelles à puce (et de la taxe concernée), il en est de même et les formalités de changement doivent être effectuées via un formulaire spécifique qui doit être signé par l'occupant sortant et par l'occupant entrant avant d'être visé par l'Administration communale d'Ouffet.

Ce formulaire est disponible auprès de l'administration communale d'Ouffet ainsi que sur le site Internet de la Commune (ou sur celui d'INTRADEL).

Cette formalité est évidemment impérative pour éviter de s'engager vers des conflits inutiles.

➤ **Fiscalité « collecte des déchets »**

Un récapitulatif sur la fiscalité « collecte des déchets » (coût du système des poubelles à puces) apparaîtra dans le feuillet communal de janvier 2014.



Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiétine, 2 – 5370 HAVELANGE
m.louviaux@frw.be - www.frw.be

Un succès pour la conférence passionnante « Le Condroz d'hier et d'aujourd'hui ... notre histoire au travers des paysages » donnée par Mr Belayew à près de 120 personnes ce 13 novembre à Strée !

Les citoyens, les mandataires nous disent être intéressés et préoccupés par la préservation des paysages condrusiens ! Les habitants du Condroz sont attachés à leurs paysages, pour de multiples raisons et souhaitent les protéger. Ils se questionnent, nous questionnent ... D'où est née l'idée d'organiser cette conférence ensemble, le GAL Pays des Condruses et la Fondation Rurale de Wallonie. Pour ce faire, un orateur passionné et passionnant, Mr Dimitri Belayew a donné des clés de compréhension pour bien saisir l'évolution des paysages et leurs caractéristiques spécifiques. La démarche du géographe expert en analyse paysagère consiste en effet à lire et comprendre le(s) paysage(s) d'aujourd'hui en se tournant vers le passé. Comprendre le passé pour mieux agir pour l'avenir. Il est difficile de faire une synthèse des propos vu qu'ils retracent toute l'évolution. S'il fallait conclure, le paysage n'a rien de naturel. Il est loin d'être figé. Il évolue et est lié aux pratiques techniques et aux modes de vie de chaque époque. Il est donc illusoire de vouloir maintenir les paysages tels qu'on les connaît actuellement alors que l'agriculture et le mode d'habiter la campagne changent. Et Dimitri Belayew insiste sur l'analyse historique qui démontre que chaque période de crise est une formidable période de créativité. Au 19^{ième} siècle lors de l'importante croissance démographique, ils ont développé les hameaux. Aujourd'hui, il faudrait envisager la création d'éco-hameaux mais tout est à inventer ! Il faudra également prendre en compte les relations villes-campagnes et être attentif au risque de déterritorialisation de l'agriculture condrusienne et de perte de dialogue, pourtant crucial, entre les différents habitants du monde rural qui en découlerait.

Cette conférence s'inscrit dans la continuité du Programme paysage et vise à vulgariser les concepts et sensibiliser la population à cette ressource précieuse de notre cadre de vie. Des projets concrets pourront voir le jour prochainement. A suivre.

Plus d'information auprès de Marie Legast – GAL Pays des Condruses et Mélanie Louviaux – Fondation Rurale de Wallonie.

➤ Clôture des cours d'eau en bord de pâture

Depuis le 17 octobre 2013, le Gouvernement wallon a adopté d'une part, un nouvel arrêté organisant l'obligation de clôturer les prairies situées en bordure de cours d'eau et d'autre part, un arrêté permettant à chaque éleveur d'obtenir une subvention permettant de couvrir une partie des frais liés à l'installation de clôtures permanentes et d'abreuvoirs. La subvention correspond à un maximum de 75 % du montant des travaux.

Il est également possible de bénéficier de cette subvention pour les cours d'eau où la législation n'impose pas de les clôturer.

Les investissements doivent être réalisés (et facturés) au plus tard :

- Le 31 mars 2014 pour les zones en amont des zones de baignade
- Le 31 décembre 2014 dans le reste du territoire
- Pour les exploitations concernées par des parcelles relevant à la fois des 2 obligations, la date butoir est le 31/03/2014.

Un accompagnement des agriculteurs



Si vous exploitez une prairie bordée par un cours d'eau, il se peut donc que vous soyez concerné par la nouvelle législation. Dans ce cas, le Contrat de rivière Ourthe peut vous accompagner dans les démarches de demande de subsides ainsi qu'en vous conseillant sur le choix des abreuvoirs et des clôtures à installer.

Pour plus d'information, contactez Pierre PIROTTE au Contrat de Rivière Ourthe : cr.ourthe@skynet.be ou 086/21 08 44

➤ Bibliothèque communale

En raison des congés de fin d'année, l'heure du conte a exceptionnellement été avancée d'une semaine. Elle aura donc lieu le 18 décembre à partir de 15H30.

Par ailleurs, pour les bédéphiles, de nouvelles bandes dessinées dont Le Scorpion, Les aigles de Rome, Les légendaires, Les Sisters sont arrivées. Venez les découvrir à la bibliothèque.

!!! La bibliothèque sera fermée les mercredis 11 et 25 décembre 2013 ainsi que le 1^{er} janvier 2014.

➤ Société de gymnastique l'Aube

Comme chaque année, nous organisons notre marche ADEPS, laquelle aura lieu **le 12 janvier 2014**. A cette occasion, je demande une participation de votre part, soit en nous consacrant une heure ou deux de votre temps pour cette journée ou, si vous ne pouvez pas, nous offrir une tarte, gâteau ou autre pâtisserie.

Pour la bonne organisation de cette journée, vous pouvez vous inscrire sur le tableau affiché dans le vestiaire de la salle ou me contacter au **0494/592124**.

Etant donné que la marche a lieu la semaine suivant les vacances de Noël, j'aimerais avoir vos réponses **avant le 23 décembre 2013**.

Un grand merci à toutes et tous.

Yve BOURGUIGNON

➤ **Institut Libre du Condroz : « Noël partagé »**

Ce vendredi 20 décembre, dans le cadre d'une matinée intitulée « Noël partagé », l'équipe éducative de l'Institut Libre du Condroz, organise une rencontre conviviale intergénérationnelle entre ses jeunes et les seniors de la région.

Vous êtes âgé(e)s d'au moins 67 ans ? Vous avez envie de confier des souvenirs uniques aux jeunes générations ? N'hésitez pas ! Prenez contact au **086/36.60.79** pour vous inscrire (jusqu'au 16 décembre) et obtenir de plus amples renseignements.

➤ **ELOW Seniors : concert**

En collaboration avec le SI d'Ouffet et le soutien de l'Administration communale, ELOW Seniors vous invite à venir écouter le groupe vocal *D'ici et D'ailleurs*, 40 choristes dirigés par Lucas Willems, ouffetois d'origine, à l'église Saint-Médard d'Ouffet, **le 14 décembre à 17H00**.

Il s'agit d'un répertoire de chansons françaises et internationales.

Entrée : 7€ (gratuit pour les moins de 12 ans).

Ce concert sera suivi de la découverte du Marché de Noël du Syndicat d'Initiative à la Tour de Justice. Possibilité de déguster une assiette du terroir (7 € sur réservation).

Renseignements et réservations auprès de Francis Froidbise au 0495/75.71.30.

➤ **Agenda des Foyons**

■ Le samedi 21 décembre: « **Noël chez les Foyons** ». Réunion dès 18 h 30 à la salle l'Aurore où un verre de bienvenue sera servi. Ce sera l'occasion d'une nouvelle rencontre entre les villageois et les membres de l'entité. Il y aura à votre disposition, à des prix démocratiques, des produits artisanaux (vin chaud, crêpes, gaufres, tartiflette, assiettes de charcuteries etc.) et naturellement des boissons

Le Père Noël nous rendra visite vers 18h 45 pour distribuer bonbons et friandises - Tombola gratuite pour tous

■ **Tous les lundis** (sauf juillet, août et entre Noël et nouvel an) à la salle l'Aurore à Ellemelle: **cours de danse de salon** (Valse, tango, rumba, cha cha etc...). **De 19 à 20 h** : danse en ligne - **de 20 h à 21 h** : danse de salon. P.A.F. : 4€ / séance. **Contact** : Anne-Marie PERIN 0471/662.951 ou 086/36.69.22

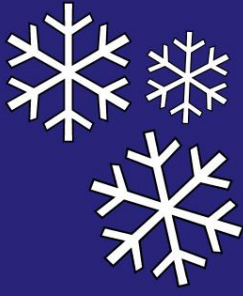
■ **Tous les mercredis de 18 à 19 h** (Sauf juillet, août et entre Noël et nouvel an) : Stretching (P.A.F. : 1€) **à la salle polyvalente de l'Administration Communale à Ouffet** (jusque fin mars). S'étirer tout en douceur, en respirant calmement et profondément. Ensemble, prendre le temps de se détendre, de se faire du bien...**Contact** : Christiane Close 086/36.68.86.

➤ **Agenda du TSC**

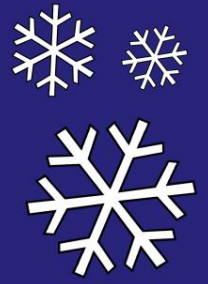
Jedi 19 décembre : Marché de Noël et shopping libre à Aix-la-Chapelle en car. Chargement à Nandrin (8H), Ouffet (8H15), Hamoir (8H30) et Ferrières (8H45). P.A.F. : 15€ pour les membres et 17€ pour les non membres. Réservation effective après paiement sur le compte du TSC.

Renseignements au 086/366.718 ou 0479/298.118.

Le TSC sera fermé du mercredi 25/12 au mercredi 01/01 inclus.



OUFFET



Site de la Tour de Justice

14 - 15 Décembre
de 14 à 21h

Marché de Noël

❄️ **Artisans locaux**

❄️ **Dégustations**

❄️ **Concert (Samedi)**

*A l'église St Médard,
Groupe d'ici et d'ailleurs*

